

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : SOCIETE BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE

Objet : Acquisition de détecteurs de défauts sur les lignes HTA au profit de la SBEE

Référence SIGMAP : F_DT_87772

Avis n° : 316 /24/SBEE/DG/DT/PRMP/SPM du 29/01/2024

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert International

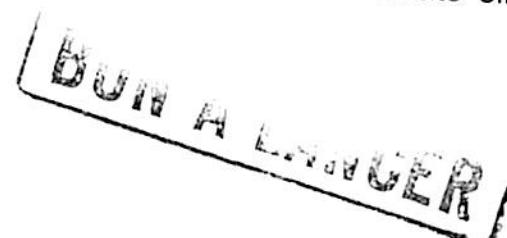
1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Béninoise d'Énergie Électrique version 1 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 23 février 2024.

2. La Société Béninoise d'Énergie Électrique a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer l'acquisition de matériels électriques, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de détecteurs de défauts sur les lignes HTA au profit de la SBEE.

3. La Société Béninoise d'Énergie Électrique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des détecteurs de défauts sur les lignes HTA constitués d'un lot unique.

Les variantes ne seront pas prises en compte, compte tenu de la spécificité des fournitures à acquérir et des services connexes à effectuer.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les



conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la SBEE à l'adresse info_prmp@sbee.bj et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au service des archives de la PRMP à l'adresse mentionnée ci-après : **bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 17 heures 30 (Heure locale : GMT+1)** ou sur le site web : <https://marches-publics.sbee.bj/>.

6. Le délai d'exécution est de six (06) mois répartis comme suit : quatre (04) mois pour les acquisitions et deux (02) mois pour l'assistance à l'utilisation de l'interface graphique après installation des capteurs par la SBEE

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

• Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise spécialisée dans la fourniture et/ou installation de matériels et équipements électriques, justifié clairement par l'inscription dans le Registre de Commerce, les statuts ou l'acte de concessionnaire, distributeur ou revendeur agréé.

- Avoir réalisé avec satisfaction au cours de ces trois (3) dernières années (2021 ; 2022 et 2023) et l'année en cours (2024) au moins un (01) marché de fourniture de matériels et équipements électriques dont au moins un de montant de **cinq cent millions (500.000.000) de francs CFA HT** justifiés conformément à l'Annexe A 3.1.

- Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C : critère d'évaluation et de qualification.

• Capacité financière :

- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **trois cent trente-trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (333.333.333) francs CFA**, justifiés par une

attestation d'une banque ou institution financière agréée ayant un correspondant au Bénin, pour les candidats étrangers.

- avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois dernières années (2021 ; 2022 et 2023) d'au moins un milliard (1.000.000.000) FCFA, justifié par des états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agrées et portant la mention DGI. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention DGI doivent être en originale ou en copies légalisées.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence :

• Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise spécialisée dans la fourniture et/ou installation de matériels et équipements électriques, justifié clairement par l'inscription dans le Registre de Commerce, les statuts ou l'acte de concessionnaire, distributeur ou revendeur agréé ;

- Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

- Disposer d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

• Capacité financière :

- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **trois cent trente-trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (333.333.333)** francs CFA, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ayant un correspondant au Bénin pour les candidats étrangers.

- Disposer d'une **attestation d'assurance risques professionnels** valide d'un montant minimum de **1.100.000.000** francs CFA.

- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années. les états

financiers de leurs années d'existence présentées par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention DGI doivent être en original ou en copies légalisées.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du ~~29.10.14~~..... 2024. Le dossier d'appel d'offres en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 17 heures 30 (Heure locale : GMT+1)**. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : <https://marches-publics.sbee.bj/> et obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK au plus tard le ~~09 Juillet~~ 2024 à 10 heures 00 minute (heure locale : GMT+1)**. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **salle 116 située au 1er étage du bâtiment de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral,**



immeuble contigu à celui de ORABANK, le ...09.10.2024... 2024 à 10 heures 30 minutes (heure locale : GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **dix millions (10.000.000) francs CFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

La Personne responsable des marchés publics p.i,



Nestor HOUAGA